



1

Jours

La réglementation des espaces naturels menacés

dans ENVIRONNEMENT - REGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT / Réf : JCF-DENV-71

Objectifs de la formation

- Identifier les différents instruments de protection des espaces naturels menacés
- Examiner les conséquences juridiques de l'application de chacun des instruments
- Choisir la méthodologie à mettre en oeuvre

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les principaux instruments de protection des espaces naturels

- Qu'est-ce que la loi Montagne ?
- Que sont les comités de massif ?
- Quelles sont leurs prérogatives ?
- Qu'est-ce que la loi Littoral ?
- Est-elle susceptible de s'appliquer en dehors des zones littorales ?
- Quels pouvoirs pour le Conservatoire du littoral ?
- Quid des zones humides ?

Après-midi

2. Examiner les principaux effets juridiques

- Les prescriptions susceptibles de découler de l'application de la loi Montagne
- De quelles façons le conservatoire du littoral peut-il protéger les espaces du littoral ?
- Comment sont protégées les zones humides ?
- Quelles méthodologies développer en présence de l'un de ces outils ?

3. Identifier les comportements à adopter



- Je pense être visé par l'un des instruments examinés : que dois-je faire ?
- M'assurer de la conformité de mon comportement

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne concernée par la réglementation des espaces naturels menacés

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

